



**courrier**  
**cadres**

**Nouveaux outils,  
Nouvelles formules...**

**C'est sur internet et  
Ca peut vous être utile...**

**Commerciaux tous statuts**

**[www.commerciaux.fr](http://www.commerciaux.fr)**

Le site emploi spécialisé [commerciaux.fr](http://commerciaux.fr) commence l'année en fanfare en s'offrant cinq nouveaux noms de domaine : [agents-co.fr](http://agents-co.fr), [vrp-exclusif.fr](http://vrp-exclusif.fr), [vrp-multicartes.fr](http://vrp-multicartes.fr), [technico.fr](http://technico.fr), [negociateurs-immo.fr](http://negociateurs-immo.fr), ainsi qu'un moteur de recherche permettant d'interroger sa base d'annonces par mots-clés.

*Objectif : améliorer encore notre visibilité auprès des candidats et leur faciliter l'accès à nos annonceurs nous expliquais le fondateur de [commerciaux.fr](http://commerciaux.fr).*

Contrairement à d'autres sites qui ciblent les emplois de commerciaux salariés en CDI, [commerciaux.fr](http://commerciaux.fr) s'adresse aux vendeurs travaillant en tant que VRP, agents commerciaux, etc...

Plus de 600 offres de moins de deux mois sont visibles sur le site, qui les diffuse auprès des trois principales fédérations de VRP, des chambres de commerce et dans la presse. Autre originalité, les offres d'emploi en ligne sont toutes « chartées » sur le modèle des annonces papier avec le logo de l'entreprise.

Les candidats ne disposent pas de CV-thèque mais déposent gratuitement leur demande d'emploi, qui restera quinze jours en ligne. Des services ciblés (de la gestion des rendez-vous à celle des déplacements) complètent utilement le tout.

**Le plus :** les informations juridiques données par l'avocat conseil du site internet.